Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 49 (2022)
Heft: 5

Artikel: La Suisse devra débrancher un million de chaudières fossiles
Autor: Herzog, Stéphane
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1052087

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse devra débrancher un million de chaudières fossiles

L'urgence climatique implique l'abandon des chaudières à mazout et à gaz. Les solutions techniques existent, mais la main d'oeuvre et le matériel manquent. Des milliers de nouvelles chaudières fossiles sont encore installées.

STÉPHANE HERZOG

Le million de chaudières à mazout et à gaz qui chauffent les maisons suisses devra être remplacé par des pompes à chaleur, de la géothermie ou, hors des villes, par du chauffage au bois. Ces solutions permettront de baisser les émissions de CO_2 d'environ 30%. «C'est un choix qui s'est imposé naturellement, car remplacer une chaudière à mazout par une pompe à chaleur est simple. L'autre aspect des rénovations énergétiques est politique: nous voyons que nous ne pouvons plus dépendre d'énergies fossiles produites de l'étranger», résume Stéphane Genoud, professeur de management de l'énergie à la Haute école du Valais.

Peu à peu, les lois cantonales imposent le remplacement de chaudières à mazout et à gaz par des systèmes durables. Mais une partie de la population compte d'abord les francs. En 2021, plus de 17'000 chaudières fossiles ont encore été installées, contre 33'000 pompes à chaleur. Des entreprises de chauffage n'ont pas hésité à proposer des prix sacrifiés pour remplacer des chaudières à mazout par des unités semblables, anticipant l'entrée en vigueur de ces nouvelles lois. Cette fièvre a notamment touché Glaris, Saint-Gall ou Zurich. «Ces publicités pro-mazout s'assoient sur les générations futures, car ces chaudières brûleront encore du mazout durant un quart de siècle», réagit Stéphane Genoud. Cet ancien électricien estime que la courbe de production de CO_2 en Suisse et dans le monde amènera un réchauffement de 3 à 4 degrés d'ici à 2050, avec des conséquences incommensurables sur le pays.

La pompe à chaleur est au centre de la transition énergétique

L'outil phare de la transition est la pompe à chaleur (PAC). Cet appareil qui extrait de la chaleur d'une source liquide ou de l'air équipe aujourd'hui environ un bâtiment sur

Une image typiquement suisse: une sonde géothermique nécessite le percement de trous profonds au moyen d'une perceuse mobile. Objectif: chauffer la maison avec l'énergie thermique du sol. Photo Keystone

cinq en Suisse. Son installation est soutenue par la Confédération, les cantons et certaines communes. «Avec une source électrique d'un kilowattheure, une PAC à eau peut produire jusqu'à 4,5 kilowattheures de chaleur. La solution reste valable même en cas de hausse du coût de l'électricité», explique François Guisan, qui dirige un bureau de conseil en développement durable à Genève. Idéalement, ce système est alimenté par des panneaux solaires. À Genève, un bâtiment locatif de 260 appartements bénéficie, par exemple, de ce type de chauffage.

«Si l'objectif de rénovation des chaudières est fixé à 25 ans, le taux de rénovation devrait être de 4%, or il se situe plutôt à 2,3% actuellement», calcule Fabrice Rognon, membre du comité de Groupement professionnel suisse pour les PAC. L'ingénieur pointe l'installation de chaudières à mazout également dans des constructions neuves. «Pour arriver à zéro émission carbone, il faudrait ne plus installer de chaudières fossiles du tout!»

Un ramoneur nettoie un chauffage au mazout. Il ne risque pas de manquer de travail: bien que les chauffages au fioul aient fait leur temps, on en installe encore un nombre surprenant. Photo Keystone

Les ménages otages des énergies fossiles

L'appréhension des coûts du chauffage non fossile joue un rôle crucial dans ce phénomène. «Une chaudière à gaz ou à mazout coûte moins cher, mais à l'usage, un système de chauffage avec pompe à chaleur sera plus économique, sans oublier que l'exposition des ménages aux coûts des énergies fossiles est fort, avec des prix qui augmentent», résume François Guisan. Ce spécialiste a conduit récemment la rénovation énergétique d'une maison de Maître dans la campagne genevoise. La chaudière consommait 9000 litres de mazout par an. L'installation d'un chauffage à pellets a couté 80'000 francs. Avantages? Produit en Suisse, le bois est moins onéreux que le mazout et ses rejets en gaz à effet de serre sont jusqu'à 10 fois inférieurs aux équipements fossiles. Dans ce canton, la pose de chaudières à mazout est interdite depuis 2022.

La question des coûts de la rénovation énergétique touche évidemment les locataires. «Pour rénover, il faudra augmenter les loyers, ce que les locataires refuseront. Il faudrait que les propriétaires acceptent d'abord de reconnaître que dix années durant, ils n'ont pas répercuté la baisse des taux hypothécaires sur les loyers. Les défenseurs des locataires devront aussi faire un geste pour dénouer ce nœud, car au final la rénovation sera plus économique que le statu quo», estime Stéphane Genoud.

Valoriser les métiers de la rénovation énergétique

La Suisse ne possède pas assez de personnel formé pour effectuer ce travail. «Il manque 300'000 installateurs», estime le professeur valaisan, qui indique avoir développé un programme de formation et d'emploi destiné à des jeunes diplômés au chômage issus du Mahgreb. «Ils rentreraient au pays après quelques années de travail en Suisse avec un savoir-faire et un capital». Stéphane Genoud pointe le fait que de nombreux métiers sont amenés à disparaître. «Avec les voitures électriques, les mécaniciens ne seront plus utiles. Ils pourraient installer des panneaux solaires», estime-t-il.

Patron d'une entreprise spécialisée dans la rénovation énergétique à Yverdon. Marc Muller imagine une sorte de mobilisation. «L'étudiant qui a commencé sociologie et qui décide ensuite de partir faire le tour du monde à vélo pourrait être appelé pour devenir charpentier», dit-il. Et de souligner que les délais d'attente pour la rénovation énergétique de gros immeubles vont déjà aujourd'hui de cinq à huit ans. Pour Stéphane Genoud, le système de formation suisse devrait mettre le paquet sur les métiers de la rénovation. «Installer des PAC est un métier intéressant et qui paye bien», assure-t-il.

Refusée en votation en 2021, la loi sur le CO_2, prévoyait des mécanismes de soutien aux travaux de rénovation. «La Confédération devrait acheter des pompes à chaleur par tranches de 10'000, comme elle l'a fait pour les masques durant le Covid 19», propose le professeur valaisan. Car une autre pénurie menace, qui concerne aussi les panneaux photovoltaïques et les matériaux d'isolation. En avril, la Commission de l'environnement du Conseil national s'est prononcée en faveur d'un contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers, texte qui prône une diminution linéaire des gaz à effets jusqu'au zéro carbone en 2050. Le contre-projet en question propose la mise en place par la Confédération d'un programme extraordinaire de 2 milliards de francs sur 10 ans pour remplacer les installations de chauffage à combustible fossile et faciliter l'assainissement énergétique des bâtiments.